SÉANCE DU 30 JANVIER 1911

PRÉSIDENCE DE M. DE LOË.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — Bullelin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1910, nº 9.

Volkskunde, 1911, nos 1 et 2. — Dr P. Tack, Le folklore dans les procès de sorcellerie à Malines. — I. Rasch, Le folklore dans notre pâtisserie. — E. Van Heurck, L'imagerie populaire flamande.

L'Anthropologie, 1910, nº 6. — F. Grön, Remarques sur l'opération préhistorique décrite par M. Manouvrier sous le nom de T. sincipital. — Dr P. Rivet, Recherches sur le prognatisme. — R. Chudeau, Note sur l'ethnographie de la région du Moyen-Niger.

Bulletin de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie, 1909, nºº 1 et 2. — E. Chabraud, La télégraphie à travers les àges. — L. Jacquot, Contribution à l'histoire de quelques chaussures primitives.

Zeitschrift für Ethnologie, 1910, n° 6. — Pfeiffer, Beitrag zur Kenntniss der steinzeitlichen Fellbearbeitung. — Pehundt, Die tasmanischen Worte zur Bezeichnung archäolitischer Werkzeuge. — Friedemann, Vorlage eines Gipsabgusses des Schädeldaches von Diprothomo platensis Ameghino. — V. Luschau, Ueber Pygmaen in Melanesien.

Giornale della accademia di medicina di Torino, 1910, nºs 8-10.

Papers of the Peabody Museum of American Archaelogy and Ethnology, Harvard University, vol. VI. no 1. — William, E. Gates, Commentary upon the Maya-Tzental Perez Codex.

TOME XXX.

Science of man, Journal of the royal anthropological Society of Australasia, vol. XIII, no 6, oct. 1910.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Correspondance. — S'excusent de ne pouvoir assister à la séance, MM. Houzé et De Keyser.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS REÇUES EN DÉCEMBRE 1910, PAR M. LE D' HUART-DE LOË.

La Revue de l'École d'anthropologie de Paris, qui, soit dit en passant, s'intitulera désormais : Revue anthropologique, organe de l'École d'Anthropologie de Paris, publie entre autres choses une analyse, par le D^r Weisgerber, d'un travail de Galen Clark sur les Indiens de la vallée du Yosémite (Californie). Ce travail intéressant mérite un court résumé :

Ce parc national, situé dans une vallée de la Sierra Nevada, compte encore quelques Indigènes.

La première tribu qui occupa la vallée portait le nom de Ah-wahnee-chees ou habitants d'Ah-wah-nee. Forcée d'émigrer, elle fut remplacée plus tard par la tribu du Yosémite (ours grizzli adulte), ayant à sa tête un descendant des anciens chefs émigrés.

Le commerce se bornait à des échanges entre les tribus de l'ouest et celles de l'est; ces dernières fournissaient l'obsidienne, matière première des pointes de flèches, et le sel; elles recevaient en échange du gibier, du cuir et des paniers. Les Indiens de la côte du Pacifique fournissaient des couteaux de fer ou d'acier, des coquillages qui servaient d'ornement ou de monnaie, et des étoffes.

Les tribus communiquaient entre elles au moyen de courriers; elles employaient des signaux lumineux la nuit; des huttes coniques, ouvertes au sommet, leur servaient d'abri. Avant l'arrivée des Blancs, les vêtements consistaient uniquement en peaux de bêtes descendant de la ceinture aux genoux. Les enfants allaient tout nus.

De taille moyenne et vigoureux, les Indiens de ces différentes tribus ont la peau de couleur plutôt claire, mais s'enduisent d'une huile qui la rougit.

Les cheveux sont noirs et droits, les yeux noirs. La barbe est rare.

Les vieux Indiens ont en général gardé leur langage et leurs

anciennes coutumes. Leur seul moyen d'existence était la chasse, chasse au gros gibier, avec l'arc et la flèche garnie de pointes d'obsidienne. Quand le terrain ne se prête pas à des battues, ils se couvrent la tête d'un massacre de daim et s'approchent ainsi de leur proie. En plus du gibier, ils se nourrissent de poisson, de tubercules, d'oiseaux d'eau, de glands pilés dans des mortiers ou sur des blocs de granit; la farine ainsi obtenue est lavée pour la débarrasser des principes amers: on obtient une pâte que l'on cuit dans des paniers; ce pain est ensuite refroidi dans de l'eau fraîche, et durci avant de le manger.

L'eau se chauffe dans des paniers très serrés, en y jetant des pierres chauffées.

Les chiens étaient les seuls animaux domestiqués avant l'arrivée des Blancs.

A l'époque des grandes chasses dans la montagne, les Indiens commencent par se faire transpirer, puis se lavent consciencieusement. Les huttes en forme de dôme, construites à cet effet, sont recouvertes de terre pour boucher toutes les issues : on y fait du feu, les chasseurs s'y enferment jusqu'à sudation abondante, puis sortent pour se laver. Cette manœuvre est renouvelée jusqu'à ce qu'ils estiment que leur corps n'a plus d'odeur et que le gibier ne peut plus sentir leur approche.

Pour la pêche ils se servent de lances, de nasses disposées à l'entrée des barrages, ou empoisonnent l'eau avec le suc d'une plante (chlorogalum pomeridianum).

Les premiers hameçons étaient en os, les lignes faites de fibres végétales.

Les lances, terminées par une pointe en os fixée à son centre, pour pouvoir en basculant dans la plaie faite au poisson, se mettre en travers.

Les Indiens de ces régions ont un tempérament très religieux. La danse, qui n'est jamais un plaisir, est une des principales cérémonies religieuses. Les danses ont lieu avant le départ pour la guerre ou à la crémation d'un mort.

Le régime de la *polygamie* est assez en faveur : les femmes s'achètent et se revendent. En cas d'adultère, la femme peut être mise à mort.

Avant la colonisation de la Californie, chaque tribu avait son médecin, en même temps chef religieux. Ces médecins ou sorciers prétendaient être des médiums et communiquer avec les esprits des anciens. On les croyait capables non seulement de guérir les

maladies, mais encore de rendre malades, même à distance, ceux qu'ils voulaient. Il y a encore des femmes médecins, mais elles sont peu suivies.

Les scarifications faites aux points douloureux, au moyen de pointes d'obsidienne, et suivies de succion, sont les seuls moyens d'action du médecin. Certaines plantes médicinales étaient cependant aussi employées.

- « Le médecin, dit l'auteur, lorsqu'il était appelé auprès d'un malade, commençait par démontrer à la famille qu'il fallait supprimer la cause du mal.
- » Sous prétexte de consulter l'esprit divin, il se retirait à l'écart et se mettait dans la bouche de petits objets en bois ou en pierre, puis il revenait faire les scarifications. Il commençait par sucer et cracher du sang pur, puis il crachait les objets qu'il avait dans la bouche, disant que c'était la cause du mal. » Le médecin qui perd son client doit restituer tous les cadeaux reçus.

La crémation du défunt se faisait autrefois sur un grand bûcher, le corps enveloppé d'une peau de bête, et entouré de présents faits par les parents et amis; des chanteurs professionnels tournaient autour du bûcher.

On brûlait les corps par crainte des mauvais esprits. Les cendres étaient enterrées en grande partie, une petite portion jetée aux quatre vents, le reste mélangé de résine servait à enduire le visage de la femme la plus proche parente, qui devait garder ce masque le plus longtemps possible.

Les veuves se coupent les cheveux et les jettent sur le bûcher.

Après la mort, l'âme continue à jouir de tout ce qu'elle avait pendant la vie; les objets brûlés l'accompagnent.

Industrie. — De merveilleuses vanneries, artistement décorées, sont fabriquées par les femmes, les hommes s'occupant surtout de la fabrication des arcs, des flèches et des lignes.

Les tribus fabriquaient encore des marteaux de pierre ou de bois de daim montés sur des manches de bois, dont ils se servaient pour tailler l'obsidienne. Les anciens Indiens de la vallée du Yosémite ne paraissent pas avoir connu la poterie.

Dès l'arrivée des Blancs, chercheurs d'or, en 1850, la population indigène fut décimée, et aujourd'hui on ne rencontre plus que quelques Indiens vivant près des camps et servant de cochers par exemple, tandis que les femmes sont blanchisseuses.

La Chronique archéologique du pays de Liège nous fait part d'une intéressante découverte d'ossements humains, ainsi que d'un nombre considérable de poteries et de tessons divers remontant au XVI° siècle: petites cruches ansées, petits vases à trois pieds, à panse rugueuse en pâte brune ou jaunâtre, recouverte partiellement de vernis; une statuette en terre cuite blanche, acéphale, représentant Jésus enfant; un fragment d'une autre statue avec traces d'ancienne polychromie; une clef en fer; trois objets en bronze: une petite agrafe de manteau (fibule ronde avec ardillon).

Ces trouvailles ont été faites au cours de travaux de déblaiement effectués rue des Prémontrés, à Liège. (Non loin de cet endroit s'élevait jadis l'église avec son cimetière de Saint-Nicolas-au-Trez et celle de Sainte-Marie-Madeleine-en-Ile.)

Dans un autre article du même journal, M. Servais présente un fragment de poignard néolithique trouvé à Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais) par M. Hamal-Nandrin. Retouché avec soin sur une face, il est resté tout à fait lisse sur l'autre; le fragment mesure 11 centimètres.

C'est un silex du Grand-Pressigny. M. Servais fait remarquer que « les rares échantillons d'une industrie plus délicate que l'on trouve à Sainte-Gertrude sont, pour ainsi dire, toujours en silex de qualité supérieure au silex local, lequel est généralement gris et toujours opaque et à grain grossier. Si donc, dit-il, les ateliers de Sainte-Gertrude, comme ceux de Spiennes, ont livré bien loin leurs produits, ils ont eux-mêmes reçu, en échange, des objets étrangers ».

Nous devons, pour terminer, dire quelques mots encore d'une intéressante étude ethnographique du lieutenant Vervloet sur deux races bien distinctes, vivant côte à côte au nord du lac Albert-Édouard. (Cette étude est publiée dans le Bulletin de la Société royale belge de Géographie.)

La population compte des indigenes (les Wakondjo), de nombreux représentants d'une race étrangère ayant envahi le pays par suite d'une émigration fort ancienne : ce sont les Bahima. Les Bahamba habitent plus au nord, et les Mambutti sont cantonnés dans la sylve équatoriale.

Les Wakondjo. — Derniers vestiges des Bantus orientaux, ils occupent tout le pays compris entre le massif du Ruwenzori à l'est, et la chaîne de partage Nil-Congo à l'ouest.

Devenus surtout des montagnards chasseurs, ils sont forts et bien découplés. Marcheurs très endurants, de stature moyenne, ils courent demi-nus. Leur visage est large et la tête ronde, leurs • traits irréguliers et les femmes surtout sont, en général, franchement laides.

Les Wakondjo installés aux environs de Béni et jusqu'au lac Albert-Édouard, ont pris le nom de Wanande.

Le Wanande ne se tatoue pas; il a une denture superbe.

Pour tout vêtement : un pagne en étoffe indigène, passé entre les cuisses et retenu à la ceinture par un morceau de liane.

Les chess n'ont, pour tout ornement, que des bracelets en cuivre et en laiton.

Les simples indigènes ont des anneaux très minces en fibres de palmiers calamus, qu'ils portent aux bras et aux jambes.

Les Wakondjo vivent en petits groupements, dans les vallées abritées, sous des huttes en roseaux ou en chaume. Hommes et femmes travaillent aux champs, la poterie et la vannerie sommaires sont faites par les femmes. La chasse et la pêche à la nasse sont des occupations masculines.

Guerriers braves et endurants, ils se servent de petits arcs de 70 centimètres de longueur et de flèches barbelées ou empoisonnées. Ces dernières produisent des plaies assez sérieuses : après extraction prudente de la flèche, le sorcier indigène aspire le poison restant au moyen d'une petite corne de chèvre à pointe perforée. Après lavage à l'eau chaude, la plaie est recouverte d'une feuille de bananier.

L'arme de guerre est la lance courte à long fer (1 mètre à 1^m50 de hampe et 30 à 50 centimètres de fer) qui est utilisée comme javelot.

Les grands boucliers sont en osier très serré.

La polygamie est de règle : la femme s'achète, on la paye 4 ou 5 moutons.

Les cas d'adultère sont fréquents : le mari trompé se déclare satisfait si l'amant surpris lui donne quelques perles ou un peu d'étoffe.

Au décès d'un chef, toutes les femmes viennent danser pendant plusieurs jours et plusieurs nuits autour de la hutte du défunt; l'enterrement se fait dans la hutte même du décèdé: le cadavre est maintenu debout dans la fosse que l'on comble ensuite de terre. L'enterrement terminé, les sous-chefs entourent la hutte, évacuée des occupants, et poussent des cris perçants en tirant des coups de fusil dans le but de chasser le mauvais esprit. La cérémonie se termine par des danses.

Les Wanande n'ont pas d'idoles. Le masimu (ou mauvais esprit) joue dans leur existence un rôle très important.

Les blessures sont soignées d'une façon assez intéressante : si une plaie supure, l'abcès est ouvert au moyen d'un petit bâtonnet aigu passé au feu pendant un certain temps. Un lavage soigné termine l'opération. Le sorcier parfois suce la plaie.

Les Bahamba. — La région qu'ils occupent est bien cultivée : on y récolte millet et maïs.

La vallée de la Semliki, dans la forêt du Buhamba, est une véritable serre chaude. Dans les clairières de la forêt, de multiples petites tribus font leur défrichement et cultivent le plantain et la banane.

Les indigènes sont vêtus d'étoffes en écorce battue et assouplie. Outre la viande, ils consomment le maïs, le millet et surtout la panane.

Les Bahamba s'occupent de travaux agricoles; ils chassent au filet ou au fusil a piston. La pêche se pratique au moyen de nasses.

Les Bahima. — Les Bahima proviennent d'une émigration antérieure très ancienne : ils seraient les descendants des tribus sémitiques qui traversèrent la mer Rouge pour s'installer dans l'ancienne Ethiopie, puis s'avancèrent vers le sud, formant des groupements en progrès notable sur les vieilles races de l'Afrique primitive.

Individus de grande taille et élancés, ayant des traits presque européens, ils sont d'une remarquable beauté : nez aquilin, cou mince, tête petite.

Teint d'un brun sombre, les types les plus purs sont de nuance vieil ivoire.

Les Bahima se distinguent des autres groupes par la longueur du nez.

La partie inférieure du visage est plus étroite que pour le Nègre dégénére.

Les oreilles se rapprochent du type européen.

Les hommes se couvrent d'une peau de chèvre drapée en manière de toge et se rattachant sur l'épaule gauche.

Le vêtement féminin est plus ample; les filles non pubères circulent longtemps nues; les jeunes garçons, au contraire, ont le même costume que les adultes.

Les chefs peuvent porter une fourrure de fauve.

Les Bahima portent aux bras, aux jambes et à la ceinture des amulettes.

Ce sont les aristocrates de l'Afrique. Bien que vivant dans le pays des Wakondjo et des Bahamba, ils s'installent loin des villages de ces derniers et ne s'allient pas avec eux.

Leur nourriture consiste surtout en lait, patates douces, millet et bananes.

Les Bahima s'occupent surtout d'élevage et d'agriculture.

Ils n'ont pas de religion et ne croient qu'aux mauvais esprits.

Chez eux aussi, la femme s'achète, mais elle peut réintégrer la maison paternelle si elle est maltraitée, et le mari n'a aucune prétention à élever dans ce cas, quant au remboursement du prix d'achat.

Le tatouage est inconnu ainsi que la déformation des dents.

COMMUNICATION DE M. LE DE HUART-DE LOË.

INVENTAIRE ET DESCRIPTION DES OSSEMENTS HUMAINS

TROUVÉS DANS UNE SÉPULTURE NÉOLITHIQUE

A WAULSORT (PROVINCE DE NAMUR).

Les crânes et ossements sur les caractères desquels je voudrais attirer un instant votre attention, proviennent de recherches pratiquées à Waulsort.

En 1908, MM. van den Broeck et Delvaux découvraient, lors d'une excursion au pied des rochers calcaires de Château-Thierry (fig. 1), un assez grand nombre d'ossements humains ainsi que quelques silex taillés. Le produit de leur trouvaille fut cédé au Musée du Cinquantenaire avec l'autorisation de fouille que leur avait accordée M. de Halloy, propriétaire du terrain.

L'exploration méthodique du gisement fut entreprise aussitôt. Pour vous donner une idée de la façon dont furent pratiquées

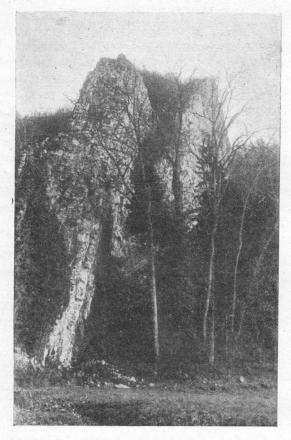
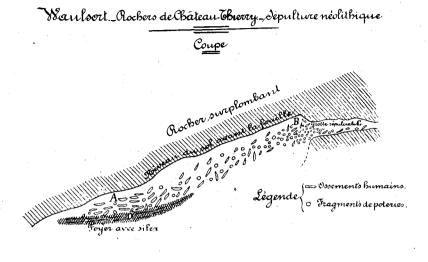


Fig. 1. - Waulsort. Rochers de Château-Thierry.

ces recherches, j'en emprunterai la description faite dans le Bulletin des Musées royaux, par M. de Loë:

- « Commencée au point A, la fouille fut menée vers B, en remontant la pente, contre la roche surplombante (fig. 2).
- » Au point A, déjà en partie exploré par MM. van den Broeck et Delvaux, nous avons recueilli des ossements et des fragments de poteries gisant à une profondeur variant entre 30 centimètres et 1 mètre.
- » Les ossements humains devenaient de moins en moins nombreux à mesure que l'on s'éloignait du point A; par contre, les fragments de poteries étaient de plus en plus fréquents pour devenir excessivement abondants au point B.



Echelle: 5 metres

Fig. 2. — Coupe levée par M. E. Rahir,

- » On les rencontrait surtout vers la paroi rocheuse.
- » A l'endroit marqué B, nous étions à l'entrée de la grotte funéraire C que nous avons vidée complètement des dépôts meubles qu'elle contenait. Il s'y trouvait encore, sur le fond, quelques fragments de poteries et quelques restes humains, surtout des petits os.
- » La cavité sépulcrale avait donc été déblayée une première fois, mais à une époque très ancienne, sans doute par l'homme néolithique lui-même, et c'est alors que la plupart des ossements des occupants ont été rejetés au point A, sur le foyer D, qui contenait aussi des silex et des débris de poteries identiques à ceux qui accompagnaient les restes humains.
 - » L'inventaire des trouvailles comprend :
- » Des ossements humains appartenant à un assez grand nombre d'individus (hommes, femmes et enfants).
- » Des ossements d'animaux (bœuf, mouton, chèvre, etc.), représentant vraisemblablement des restes de repas.
- Divers objets provenant tant des mobiliers funéraires que du foyer D, tels que des silex taillés (lames simples, lames retouchées, éclats retouchés), un joli poinçon en os; enfin de très nombreux fragments d'une poterie grossière et graveleuse, à l'aide desquels

nous avons pu reconstituer le fond d'un petit vase et le tiers environ de deux autres vases de grande dimension ».

CRANES ET OSSEMENTS HUMAINS.

Les crânes et ossements humains qui nous occupent ont donc été trouvés non plus dans leur situation primitive, mais au contraire disséminés, sans ordre, au milieu des fragments de poteries et des silex. Toute constatation sur le genre de sépulture nous est donc rendue impossible.

Crane Nº 1. – Le moins incomplet, n'est constitué que par la boîte cranienne : le crâne facial manque ainsi que la région de la base.

Les caractères qu'il nous est possible de relever nous indiquent que nous avons affaire à un crâne de jeune sujet, de sexe indéterminé: poids et volume de la boîte cranienne, épaisseur des parois osseuses, état des sutures, etc.

Aucune suture n'est synostosée, pas même de la médio-frontale; leur complication va augmentant d'avant en arrière. La suture lambdoïde présente deux petits os wormiens, près de la ligne médiane. La glabelle est très peu accusée. La région iniaque est absente.

Norma verticale ou supérieure: Le contour de la voûte est piriforme avec légère plagiocéphalie gauche (déformation posthume due à la pression des terres sur le crâne retombé, après putréfaction des chairs, sur la bosse pariétale droite). La bosse pariétale gauche est plus développée que la droite par conséquent, et la frontale droite est très accusée.

Au niveau de l'obélion, nous constatons la présence d'un trou pariétal gauche. Les arcades zygomatiques sont absentes.

Norma latérale: En partant de la région glabellaire, nous voyons la courbe antéro-postèrieure monter, en se brisant légèrement au niveau des bosses frontales, et continuer régulièrement ensuite tout en formant encore une saillie à 2 centimètres en avant de la suture coronale. Après quoi la ligne de contour subissant une légère inflexion détermine une ensellure au niveau du bregma et même un peu en arrière de ce point. La courbe devient alors régulière jusqu'au lambda.

L'écaille occipitale forme une légère saillie.

Les lignes courbes temporales sont peu marquées.

L'apophyse mastoïde est de petite dimension, et en rapport avec l'âge du crâne.

Norma postérieure: Le contour supérieur, vu d'arrière, est très arrondi.

Norma antérieure: La région frontale est régulièrement développée avec légère saillie des bosses.

Des deux côtés, les trous sus-orbitaires sont remplacés par des échancrures, surtout large à gauche.

Rebords orbitaires minces et tranchants.

Le crâne facial manque.

Norma inférieure: Du côté de la base, peu de chose à relever, cette région étant d'ailleurs très incomplète.

L'apophyse mastoïde gauche est intacte, la droite est fracturée à son sommet. Les rainures digastriques sont assez profondes, surtout à droite.

La projection de cette face inférieure nous permet de contrôler la déformation posthume sur laquelle nous attirions votre attention tantôt, et qui a diminué la longueur du diamètre oblique pariétofrontal gauche.

Mensurations:

Diamètre antéro-postérieur maximum. . . 163 millimètres.

— glabello-iniaque 160 (3) —

— transverse maximum 131 —

Indice céphalique 83.68 (Brachycéphalie).

Le basion manquant, il ne nous a pas été possible de mesurer la hauteur du crâne.

Diamètre frontal minimum. . . . or millimètres.

La capacité cranienne est impossible a mesurer, vu l'état fragmentaire. Nous donnerions volontiers à ce crâne l'âge de 10 à 12 ans environ.

Crane nº 2. — N'est guère représenté que par les deux frontaux plus ou moins fragmentaires.

Provenant d'un sujet de quelques années à peine, les deux os, non seulement ne sont pas encore soudés, mais ils ont été trouvés disjoints et les débris ont dû être artificiellement rassemblés. La glabelle ne forme aucune saillie. Le bord supérieur de l'orbite est très tranchant.

Les échancrures sus-orbitaires sont à peine indiquées.

La surface endocranienne montre, par ses saillies et ses excavations, que le lobe frontal était bien partagé.

Crane nº 3. — Fragment de frontal d'un sujet adulte (probablement féminin).

Bosses frontales très saillantes, plus de traces de suture métopique qu'à la partie tout à fait inférieure, près de l'articulation des os nasaux.

De ces derniers, il n'existe que les débris supérieurs. La suture internasale ne continue pas la suture métopique.

Trou sus-orbitaire gauche (avec un trou accessoire).

Les sinus naso-frontaux sont modérément développés, assez étendus vers le haut.

La surface endocranienne présente des impressions digitales et des éminences mamillaires bien accusées.

Crane nº 4. — Représenté par un frontal droit presque complet, des débris du pariétal et du temporal du même côté.

Les os nasaux et l'os unguis droit sont en place.

Ces fragments ont certainement appartenu à un cràne masculin adulte

L'épaisseur du frontal est considérable, surtout aux environs de la ligne médiane.

La suture métopique persiste : les dentelures articulaires sont visibles tout le long du bord interne, depuis l'articulation nasale jusqu'au bregma.

La suture coronale était soudée à sa partie tout à fait externe sur une hauteur de 4 centimètres environ : on ne voit plus trace de dentelures à ce niveau.

Plus haut, mais du côté de la table externe, les dentelures sont encore visibles bien que la soudure soit effectuée vers la face endocranienne.

A 6 centimères de la ligne sagittale et jusque cette ligne, la soudure s'est faite.

Ce qui frappe aussi quand on étudie ce fragment de crâne, c'est la proéminence de l'arcade sourcilière, surtout du côté interne, ainsi que la saillie du sinus naso-frontal. Ce sinus constitue d'ailleurs un antre dans lequel on introduirait facilement l'extrémité de l'index.

Le front est peu élevé.

Les rebords orbitaires sont volumineux, arrondis.

Pas de trace d'échancrure sus-orbitaire à droite.

L'âge de ce crâne paraît être de 45 ans approximativement.

Du côté des os nasaux, nous constatons un caractère déja signalé par M. le Professeur Houzé comme particulier aux Néolithiques de la Meuse, caractère sur lequel M. le Professeur Brachet attirait notre attention en nous montrant des ossements trouvés dans un marchet à Mariembourg: je veux parler de la concavité des os nasaux.

Dans le cas qui nous occupe, cette concavité est très marquée et les os sont fortement projetés en avant.

Du côté de l'endocrâne : guère d'impressions digitales ni d'éminences mamillaires; la surface en est assez lisse, sauf cependant au niveau des parties inféro-latérales des lobes frontaux et pariétaux.

A la partie toute supérieure, près du bord sagittal, il y a eu résorption interstitielle du tissu spongieux, et les deux tables compactes de l'os se sont fusionnées en une lame demi transparente, phénomène d'atrophie sénile. Ramifications peu compliquées de la feuille de figuier.

En plus de ces quatre crânes, des débris de calotte cranienne d'âges différents, impossible à rassembler.

Mandibules.

Les mâchoires inférieures, tant complètes que fragmentaires qui ont été trouvées au milieu des ossements de Waulsort, se rapportent à treize sujets au moins (jeunes enfants, adultes ou vieillards).

a) Une mâchoire de vieille femme, complète au point de vue osseux. La canine et la première prémolaire gauche restent implantées. Les quatre incisives, la canine et la première prémolaire droites ainsi que la dent de sagesse droite sont tombées post mortem.

Les autres dents de la mandibule sont tombées pendant la vie, et les cavités alvéolaires sont cicatrisées. Les deux dents encore implantées sont très fortement usées. Cette usure a taillé la première prémolaire en biseau aux dépens du côté postéro-interne, et cela jusque la racine.

La cavité alvéolaire de la deuxième prémolaire droite est forte-

ment élargie et cette cavité est ouverte vers la face externe du maxillaire. (N'y a t-il pas eu là formation d'abcès?)

Cette mandibule est, en somme, peu élevée.

b) Une mâchoire presque complète d'homme adulte (il ne lui manque que le condyle gauche). Les deux dents de sagesse sont au niveau des autres molaires.

Le volume de ces dents va en diminuant de la première grosse molaire a la dent de sagesse. Les incisives sont fortement projetées en avant.

Les dents absentes sont tombées *post mortem* (ce sont les deux prémolaires de droite, la première prémolaire gauche et la première grosse molaire du même côté).

L'usure est surtout marquée au niveau de la première grosse molaire (usure en cupule).

Les canines présentent un biseau d'usure externe.

Les deux dents de sagesse sont pentacuspidées.

L'incisure sous-mentale est évidente.

Les attaches digastriques sont dirigées plutôt inférieurement. Le menton assez saillant, carré.

c) Une mâchoire d'homme adulte: La dent de sagesse est absente. L'usure dentaire est cependant déja assez considérable: les molaires sont en cupule. Le biseau des incisives est tronqué.

Plus guère de traces de cuspides sur les autres dents.

La branche montante gauche manque, ainsi que l'apophyse coronoïde et le condyle à droite.

d) Une mandibule d'adulle, à laquelle manquent la branche montante gauche et un fragment médian (au niveau de l'implantation des incisives).

Les dents de sagesse sont au niveau des autres dents : leurs cus-

pides sont encore presque intacts. Usure en cupule de la première grosse molaire.

Les dents absentes sont tombées post mortem.

Le volume des grosses molaires décroît de la première à la troisième.

e) Fragment de mandibule d'adulte : il manque, de chaque côté, la portion postérieure de la branche horizontale et la branche montante.

Restent implantées : la première et la seconde molaires droites et la première à gauche.

Disparition presque complète des cuspides de la deuxième molaire.

Au niveau des deux dents de six ans, les couronnes sont très entamées et l'usure a creusé l'ivoire de ces dents du côté externe.

Les autres dents sont tombées après la mort.

Longueur bimentonnière 46 millimètres.

Les apophyses geni sont très développées. Insertions digastriques régulières inférieurement.

Il existe une rainure sous-mentonnière bien accusée.

f) Mâchoire d'adolescent, à laquelle ne manque que l'apophyse coronoïde droite. Les dents de sagesse sont toujours incluses dans les alvéoles.

Toutes les autres dents sont tombées post mortem, sauf les deux premières grosses molaires.

Les surfaces triturantes ne présentent que peu de traces d'usure.

g) Un fragment postérieur droit de mandibule: la dent de sagesse est encore incluse dans le maxillaire; les deux autres molaires sont en place.

(A noter ici la discordance complète entre l'usure modérée des molaires et l'angle mandibulaire qui indiquerait un âge avancé.)

h) Trois fragments d'une mandibule d'enfant : une molaire de lait

reste implantée. La dent de 6 ans est en formation dans sa cavité alvéolaire.

La canine de lait est tombée post mortem. (Sujet de 3 a 6 ans).

i) Fragment de maxillaire inférieur d'enfant d'un an environ.

Les dents de lait sont encore incluses, sauf les incisives médianes, qui ont fait éruption et sont tombées.

La soudure de deux moitiés de mâchoire n'est pas encore complètement effectuée : on voit encore la ligne de coaptation dans la portion d'os séparant les deux incisives médianes.

j) Un fragment de la branche horizontale gauche de maxillaire ayant appartenu a un enfant de 3 ou 4 ans environ.

La première dent définitive est visible à l'intérieur de l'os (la racine n'est pas encore constituée).

- k) Un fragment de branche horizontale gauche d'adolescent: les molaires permanentes sont tombées post mortem, quant à la dent de sagesse, elle n'avait pas fait éruption.
- l) Un débris postérieur de branche horizontale gauche d'âge douteux, avec une dent molaire implantée, à cuspides usés, surtout les deux cuspides externes.
- m) Une molaire de lait implantée dans un débris de maxillaire. Cette petite pièce est assez intéressante à cause de l'usure de ses tubercules.

Caractères généraux des mandibules : Quelques caractères généraux peuvent être relevés sur ces mâchoires.

Les arcades dentaires sont curvilignes et paraboliques.

Leur direction est verticale. Les incisives sont implantées assez verticalement; les grosses molaires inférieures sont plutôt légèrement versées en dedans.

En général, l'implantation des dents est très régulière.

Les mandibules adultes sont robustes; les branches horizontales sont de hauteur moyenne; le menton est assez saillant et large.

Le trou mentonnier, a mi-distance du bord inférieur et du bord alvéolaire, se rencontre assez régulièrement au niveau de la deuxième prémolaire.

TOME XXX.

La ligne symphysienne est procidente.

Les apophyses géni sont bien marquées.

Le bord inférieur du corps mandibulaire est épais en avant, aminci en arrière, ce qui concorde avec des attaches digastriques dirigées inférieurement.

Ainsi que M. le Professeur Houzé le signalait le premier comme caractère important dans son étude des Néolithiques de Sclaigneaux, « le bord du corps mandibulaire, au lieu de s'appliquer entièrement sur le plan horizontal, se détache de celui-ci en se relevant dans sa partie antérieure, au niveau des trous mentonniers, pour atteindre au milieu de la symphyse une distance de plusieurs millimètres au-dessus du plan ». C'est la un caractère que nous avons relevé sur presque toutes les mandibules que nous venons de passer en revue.

Un seul exemplaire, celui marqué e, ne permet pas de tirer de conclusion: dépourvu de ses branches horizontales qui feraient contrepoids, nous ne pouvons pas assurer qu'il présente le caractère dont il s'agit.

La mâchoire d'adolescent (marquée f) a seule son bord inférieur dans un même plan.

Les branches montantes larges présentent des empreintes très marquées pour l'insertion des masséters.

Les apophyses coronoïdes (sur les mâchoires d'adultes) sont fortes, rugueuses et élargies : un muscle temporal puissant devait y prendre attache.

L'échancrure sigmoïde est normalement concave, le bord en est tranchant.

Sur les mandibules a et b, les branches montantes font, par leur bord antérieur, un angle presque droit avec la branche horizontale.

Les surfaces triturantes ne sont pas dans un même plan : un corps plan étant posé sur ces surfaces triturantes, les incisives et dents de sagesse seules sont en contact avec lui.

MAXILLAIRES SUPÉRIEURS.

Des débris se rapportant a trois adultes (au moins), et à deux jeunes enfants (avec dents de lait).

Les dents encore en place sur les maxillaires supérieurs adultes présentent l'usure oblique interne.

DENTURE.

Le nombre des dents trouvées (aussi bien implantées que libres) s'élève à 133, qui se dénombrent comme suit : 52 dents encore fixées sur les différents maxillaires, 81 dents libres (dont 40 incisives ou canines et 41 prémolaires ou grosses molaires).

Ces dents sont de tous les âges.

Si nous examinons les dents implantées, nous constatons que le volume des molaires va en décroissant de la première à la troisième.

L'usure dentaire est habituellement très accentuée, certaines dents sont usées jusque la racine, la couronne ayant entièrement disparu.

Vu l'inclinaison des molaires inférieures en dedans, l'usure de ces dernières se fait aux dépens des cuspides externes de préférence; pour les molaires supérieures qui sont projetées en dehors, c'est le contraire que l'on observe.

Quand l'usure a détruit toute la couche d'émail de la surface triturante d'une dent, celle-ci continue à se creuser en cupule aux dépens de l'ivoire.

Si l'usure des incisives inférieures se fait plutôt sur la face externe du biseau, nous pouvons constater cependant sur les dents implantées qu'elle se produit parfois au sommet même.

Sur certaines dents, l'usure a détruit toute la couronne, la racine elle-même est entamée, et bien que la dentine soit à nu, il ne s'est pas produit de carie.

Une dent de lait, encore implantée, avait, comme nous l'avons vu, ses tubercules usés.

Sur les cent trente-trois dents récoltées, nous ne constatons que deux caries: une sur la surface triturante d'une dent de sagesse, la seconde est une carie du collet sur la face antérieure d'une première grosse molaire.

OSSEMENTS.

La plupart des ossements découverts provenant d'un ossuaire plusieurs fois remanié, sont fragmentés.

FÉMUR. — Nous ne disposons que d'un fémur gauche adulte, encore la tête articulaire est-elle absente.

Diamètre antéro-postérieur maximum 22 millimètres.

— transverse 32

Indice de platymérie 68.75.

La ligne âpre très développée se détache du corps; la face externe du fémur, excavée, augmente encore la saillie de cette ligne. Ce fémur a en somme, les caractères du fémur à colonne.

Un troisième trochanter très accusé termine la lèvre externe de bifurcation de la ligne âpre, par une série de tubercules.

La fosse hypotrochantérienne est absente.

Fémur II. — Fémur droit de jeune sujet dépourvu de son épiphyse inférieure. Toute la tête est également enlevée.

On peut cependant constater la présence d'un troisième trochanter sous forme de crête bien isolée, et une fosse hypotrochantérienne qui a plus de 4 centimètres de longueur.

Fémur III. — N'est représenté que par l'extrémité supérieure de l'os qui, assez incomplète cependant, permet la constatation d'une fosse hypotrochantérienne très excavée. Pas de troisième trochanter.

Le petit trochanter n'était pas encore soudé.

(Il nous reste une tête fémorale détériorée et les condyles d'un autre fémur ne permettant le relevé d'aucun caractère.)

Tibias. — Sur les cinq tibias plus ou moins fragmentaires recueillis, quelques remarques sont à faire.

Tibia nº I: est un tibia gauche d'adulte.

Cet os est très massif. Le pourtour de la tête articulaire est assez altéré.

La ligne oblique, très accentuée, devait donner insertion à un muscle soléaire très puissant.

Immédiatement sous cette ligne, la surface rugueuse servant d'attache au jambier postérieur, est assez accusée.

Diamètre antéro-postérieur.						36 millimètres.		
, 	transverse .	٠.				27	_	
Indice de	platycnémie					75-		

La tubérosité antérieure du tibia constitue une saillie fortement mamelonnée.

La tête de l'os est en rétroversion assez marquée sur le corps.

Tibia nº II, représenté seulement par une moitié supérieure, est

moins développé : les points d'insertion musculaire sont moins saillants.

Diamètre	antéro-postér	ieu	r.			33 millimètres.
	transverse.			•	. •	20 —
Indice de	e platycnémie					60.60.

Tibia nº III, très fragmentaire aussi, a sa ligne oblique d'insertion soléaire remplacée par un creux assez prononcé. C'est un tibia de jeune sujet.

Diamètre antéro-postér	iet	ır	•	•	•	26 ^{mm} 5.
- transverse.			•	•		18mm5.
Indice de platycnémie						69.81.

Tibia nº IV est dépourvu de ses deux épiphyses.

La ligne d'insertion du soléaire est en creux.

Le fragment de diaphyse du tibia nº V permet de prendre :

Diamètre	e antéro-postér	ieu	11		•	•		31 ^{mm} 5
-	transverse.			٠.			•	21 ^{mm} 5
Indice de	platycnémie							68.22

Péronés. — Les fragments de péronés se rapportent à six individus différents.

Tous présentent des cannelures profondes sur leurs faces.

ROTULES. — Six rotules d'adultes et deux d'enfants, au sujet desquelles nous n'avons rien à dire.

Os Du PIED. — Deux calcaneums et quatre astragales dont un d'enfant.

Rien de particulier à signaler au sujet de ces os, sauf qu'ils sont excessivement robustes.

MEMBRES THORACIQUES.

Humérus. — Les restes d'humérus recueillis se répartissent en six humérus gauches et deux droits.

Deux présentent la perforation olécranienne.

Deux seulement ont pu être mesurés; ils ont donné 273 millimètres et 302 millimètres.

Cubitus — Il y a trois cubitus droits et deux gauches d'adultes :

de ces cinq os, quatre sont masculins et très robustes, un est féminin et plus grêle. Certaines diaphyses présentent une incurvation assez notable. Reste un cubitus gauche de jeune enfant.

Radius. — Sept fragments gauches et trois droits plutôt grêles. Tubérosité bicipitale peu accusée; sur un radius gauche et un droit, cette tubérosité acquiert cependant plus d'importance.

Os de la main. — Les os du carpe sont peu nombreux, et il n'y a que peu de remarques à faire à leur sujet.

Les métacarpiens, en plus grand nombre, sont plus grêles.

Omoplates. — Six exemplaires d'omoplates ont été trouvés: trois gauches et trois droites.

Cinq de ces os ont appartenu à des sujets adultes : un seul paraît provenir d'un jeune sujet.

Trois spécimens plus robustes que les autres présentent des dimensions plutôt considérables de leur cavité glénoïde ainsi qu'un acromion élargi a face supérieure rugueuse. Dans un cas, nous constatons au-dessous de la cavité glénoïde, un tubercule assez saillant pour l'insertion de la longue portion du triceps.

L'état très fragmentaire ne permet pas de déterminer l'indice de largeur de ces os.

CLAVICULES. — Cinq clavicules droites, dont deux d'enfants et trois d'adultes, et trois clavicules gauches.

Une clavicule gauche est à signaler pour ses dimensions: massive, volumineuse et très contournée, elle appartient certainement à un homme bien musclé. Elle offre, en effet, de solides attaches sur son bord antérieur aux muscles pectoraux et deltoïde. Sur sa face inférieure et en dehors existent des tubercules puissants pour l'insertion des ligaments coraco-claviculaires, en dedans une empreinte rugueuse très prononcée pour le ligament costo-claviculaire. Quatre autres clavicules sont de dimension moyenne.

A noter l'incurvation assez notable sur tous ces spécimens, incurvation qui est déjà très marquée chez l'enfant.

Côtes. — Les fragments de côtes, s'ils sont nombreux, ne présentent cependant rien de particulier à signaler.

STERNUM. — Rien à noter.

COLONNE VERTÉBRALE.

Les vertèbres trouvées se répartissent de la manière suivante :

```
4 atlas (dont un fragmentaire).
3 axis ( — — ).
9 vertèbres cervicales plus ou moins détériorées.
32 vertèbres dorsales
13 vertèbres lombaires.
Une vertèbre sacrée
```

Aucune remarque n'est à faire sur ces os.

CEINTURE PELVIENNE.

Les restes de bassins ne permettent de faire aucune observation, vu leur état fragmentaire.

Un des débris, porteur d'une cavité cotyloïde profonde, doit se rapporter à un bassin d'adulte.

OSSEMENTS D'ANIMAUX.

Il ne reste que quelques mots à dire au sujet des ossements d'animaux trouvés au milieu de l'ossuaire, et qui représentent vraisemblablement des restes de repas, pour la plus grande partie du moins. Ces débris osseux, pour la plupart des esquilles d'os longs, ne présentent rien de particulier.

Quelques spécimens d'ossements d'animaux, ayant pu être déterminés par M. De Pauw, sont encore intéressants à vous montrer. Ils se dénombrent de la façon suivante :

1 dent de sanglier (l'arrière-molaire).	ı crâne	
1 crâne, 1 fémur et des dents de Re-	2 maxillaires infér.	
nard	3 molaires	
2 maxillaires de Chat sauvage.	1 humérus	de Chèvres
2 maxillaires inférieurs de Blaireau	1 radius .	
	ı metacarpien	
(1 jeune et 1 adulte).	ı astragale	
1 maxillaire inférieur de Fouine.	1 molaire) :
1 maxillaire inférieur d'Hermine.	ı humérus	de Bos Taurus.
1 calcanéum et une phalange de Cerf.	ı astragale	

1 corps vertébral d'une grande Truite (?).

En résumé, nous dirons que pour les ossements humains de Waulsort (grotte de Château-Thierry), nous retrouvons tous les caractères sur lesquels MM. Houzé et Fraipont, notamment, ont attiré l'attention dans leurs Études des populations riveraines de la Meuse à l'époque néolithique.

NOUVELLES FOUILLES A SPY GROTTE DE LA BETCHE-AUX-ROTCHES PAR

LE BON A, DE LOË ET E, RAHIR

Spy est une commune assez importante de la province de Namur. Sa grotte, devenue célèbre à la suite des découvertes remarquables qui y ont été faites, porte, dans le langage populaire, le nom de Betche-aux-Rotches, appellation dont nous ignorons la signification.

Elle est située à 2,100 mètres à l'ouest de l'église du village, sur la rive gauche de l'Orneau (1), non Join du moulin de Goyet et fait partie du beau domaine de Mielmont, propriété du marquis de Beauffort, sénateur et ancien gouverneur de la province de Namur.

Le site est ravissant. La caverne, précédée d'une belle terrasse, s'ouvre au midi dans le flanc d'un promontoire très pittoresque de calcaire carbonifère (Viséen supérieur) et en contre bas d'une superbe arcade rocheuse (fig. 1).

L'entrée, qui se trouve à 20 mètres au-dessus du niveau de la rivière, est spacieuse et la salle dans laquelle on pénètre est très bien éclairée et aussi très sèche à cause d'un courant d'air déterminé par la présence, dans la voûte, d'une large cheminée.

La grotte se compose d'une salle principale et d'une importante galerie s'ouvrant à droite (fig. 2).

⁽¹⁾ Cette petite rivière, dont la source est au village de Grand-Leez, traverse le territoire des communes de Sauvenière, Gembloux, Grand-Manil, Corroy-le-Château, Bossière, Mazy, Saint-Martin, Onoz, Spy et se jette dans la Sambre à Jemeppe, après un parcours de 25 kilomètres.

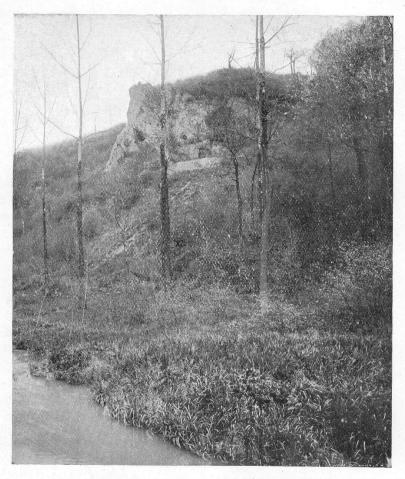


Fig. 1. — Le site de Spy en aval de l'Orneau.

De toutes les grottes explorées jusqu'ici en Belgique, aucune ne présente un plus grand intérêt que celle de Spy.

Des fouilles y ont été pratiquées à diverses époques, tout d'abord en 1879, par feu Alfred Rucquoy, puis en 1886, par MM. Marcel De Puydt et Max Lohest, enfin, en 1906 et en 1909, par nous, au profit des Musées royaux du Cinquantenaire.

FOUILLES DE 1879.

Elles ont été faites à l'intérieur de la grotte et d'une façon très complète en ce sens que, presque partout, le sol a été défoncé jusqu'au rocher. Rucquoy y a reconnu l'existence de quatre

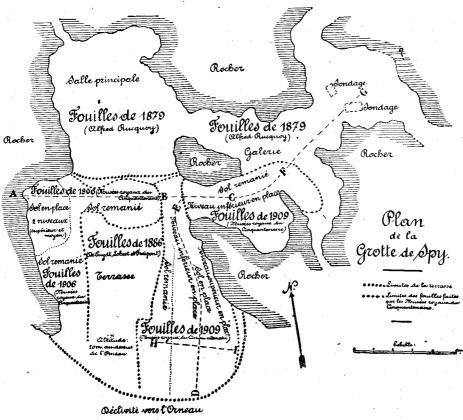


FIG. 2.

niveaux et y a fait d'abondantes récoltes en objets de l'industrie humaine et en débris de la faune du quaternaire supérieur (1).

Cet explorateur reproduit, dans la notice qu'il a consacrée à ses recherches (²), une pièce fort intéressante : c'est un instrument de forme amygdaloïde taillé sur les deux faces, en phtanite noir du terrain houiller. Ce magnifique spécimen de o^m14 de longueur, de o^m09 de largeur et de o^m025 d'épaisseur, provient du niveau inférieur et reposait sur le sol primitif de la grotte.

FOUILLES DE 1886.

Ce fut en juillet 1886, époque mémorable, que MM. Marcel De Puydt et Max Lohest firent, avec un soin extrême et une compétence de premier ordre, les fouilles de la terrasse dont le résultat dépassa les plus belles espérances.

Ils y découvrirent, sous trois couches bien distinctes de dépôts non remaniés contenant chacune des débris de Mammouth (3), deux squelettes humains dont les crânes, relativement très complets, présentent, à un haut degré, tous les caractères ethniques de la race de Néanderthal ou de Cannstadt.

Excessivement nombreux, importants et variés furent aussi les vestiges de l'occupation et de l'industrie humaines rencontrés dans les trois niveaux (4).

⁽¹⁾ A. Rucquoy, Note sur les fouilles faites en août 1879 dans la caverne de la Bèche-aux-Roches, près de Spy (Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Bruxelles, t. V, 1886-1887, p. 318). — A. Rutot, Compte rendu de la course géologique du dimanche 10 juin 1888, à Onoz-Spy et Velaine (Bull. de la Soc. belge de géol., de paléontol. et d'hydrol., t. II, 1888)

⁽²⁾ Planche XVI, figure 3.

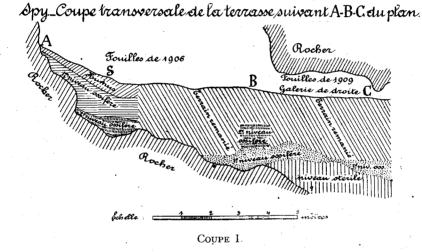
⁽³⁾ A. RUTOT, La position réelle des squelettes de Spy. (Bull. de la Soc. belge de géol., de paléontol. et d'hydrol. Bruxelles, t. XXIII, 1909, Mémoires, p. 235.)

⁽⁴⁾ M. Lohest et M. De Puydt, Exploration de la grotte de Spy (Mém. de la Soc. géol. de Belgique, Liége, 1885). — Marcel De Puydt et Max Lohest, L'homme contemporain du Mammouth à Spy, province de Namur, Belgique (Ann de la Féd, archéol. et histor. de Belgique, 2° session, Congrès de Namur, 1886, p. 207). — J. Fraipont et M. Lohest, La race humaine de Néanderthal ou de Cannstadt en Belgique (Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 1886, t. XII, n° 12, p. 46). — Marquis de Nadaillac. Découvertes dans la grotte de Spy, province de Namur (Matériaux pour l'hist. prim. et natur. de l'Homme, 3° série, t. III, 1886. octobre). — J. Fraipont et M. Lohest, Recherches ethnographiques sur des ossements humains découverts dans les dépôts quaternaires d'une grotte à Spy et détermi-

NOS FOUILLES EN 1906.

Lors des fouilles de 1886, des parties importantes de la terrasse avaient été laissées intactes, à dessein et pour contrôle, par MM. De Puydt et Lohest. Redoutant, non sans raisons, les déprédations des collectionneurs trop zélés, nous décidâmes, à la suite de certaine visite que nous fîmes à la grotte, de terminer l'exploration de celle-ci.

Nous avons débuté par la partie ouest de la terrasse. Un sondage



exécuté au point S (coupe I) a atteint rapidement un premier niveau ossifère gisant directement sous l'humus et présentant,

nation de leur âge géologique (Arch. de biol., t. VI. 1886, pp. 717 et suiv. Gand, 1887). — E. Delvaux, Un mot sur les recherches ethnographiques de MM. J. Fraipont et M. Lohest, ayant pour objet les ossements humains découverts dans les dépôts quaternaires d'une grotte à Spy, et détermination de leur âge géologique (Bull. de la Soc. d'Anthropol. de Bruxelles, t. VI, 1887-1888). — J. Fraipont, Le tibia dans la race de Néanderthal. Étude comparative de l'incurvation de la tête du tibia dans ses rapports avec la station verticale chez l'homme et les anthropoïdes (Rev. d'Anthropol., mars 1888, Paris). — Du même, Les hommes de Spy. La race de Cannstadt ou de Néanderthal en Belgique (Congr. intern d'anthropol. et d'archéol. préhist., 10° session, Paris, 1889, pp. 321 et suiv.). — Du même, La race « imaginaire » de Cannstadt ou de Néanderthal (Bull. de la Soc. d'Anthropol. de Bruxelles, t. XIV, 1895-1896, p. 32).

à cet endroit, une épaisseur de o^m80 sans la moindre trace de remaniement.

Continuant notre sondage, nous avons reconnu l'existence d'un deuxième niveau ossifère de nature absolument différente du premier, quoique immédiatement sous-jacent, et reposant sur le sol primitif de la grotte. Son épaisseur était de o^m60. Les fouilles proprement dites ont alors été commencées et des photographies ont été prises au fur et à mesure de l'avancement des travaux (fig. 3).

PREMIER NIVEAU OSSIFÈRE.

Ce premier niveau, d'une épaisseur moyenne de o^m80 à o^m90, était formé de limon jaune calcareux et blocailleux, devenant un peu plus foncé à sa base et contenant, éparses dans toute sa masse, quelques parcelles de charbon de bois, mais pas de foyer.

Faune:

Ossements assez rares appartenant à :

Elephas primigenius.

Rhinoceros tichorhinus.

Equus caballus.

Rangifer tarandus.

Canis lupus.

Canis vulpes.

Industrie:

SILEX TAILLÉS:

Une quinzaine de nucléus peu caractérisés. Ce ne sont, en effet, que des blocs de matière première de qualité médiocre (silex gris), rejetés aussitôt après essai d'enlèvement d'une ou de deux lames.

Leur dimension, en longueur, va de 0^m045 à 0^m095. Patine presque nulle (pl. 1, n° 4).

Cinq petites lamelles sans aucune retouche (pl. I, nº 1).

Deux petites lamelles avec bord opposé au tranchant rabattu (pl. 1, n° 7).

Ces instruments minuscules ont été trouvés tous à la partie supérieure de la couche.

Treize lames non retouchées, de o^mo85 à o^mo42 de longueur, silex gris brun, patine presque nulle (pl. I, nº 3).

Vingt-sept lames non retouchées, de omo87 à omo31 de longueur,

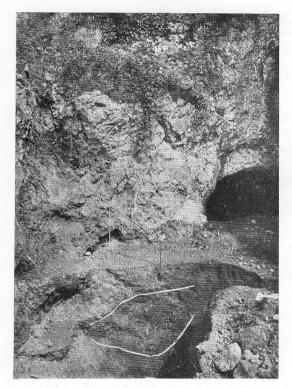


Fig. 3. — Fouilles de 1906. — Partie ouest de la terrasse. Le deuxième niveau avec foyers.

silex gris bleu. Deux ou trois seulement sont assez fortement patinées.

Deux lames appointées et retouchées sur les bords latéraux, silex gris bleu, patine assez forte (pl. 1, n° 5).

Deux lames épaisses appointées et retouchées sur un des bords latéraux, silex noir, patine nulle (pl. I, n° 19).

Sorte de burin (?) taille unifaciale, forte patine blanche (pl. I, n° 6). Burin bien défini, forte patine blanche (pl. I, n° 2).

Cinq grattoirs sur bout de lames, silex gris bleu. Deux sont assez fortement patinés (pl. 1, nos 18 et 20).

Outil double, très curieux. C'est une lame épaisse et courte, en silex noir, taillée en grattoir à la partie supérieure et en burin à la partie opposée (pl. I, n° 17).

Pointe triangulaire à pédoncule ou soie, silex bleu, opaque, patine assez forte. Le pédoncule est très long et à bords rabattus, la pointe est entièrement retouchée, mais sur une face seulement (pl. I, n° 10).

Pointe allongée et à plusieurs facettes, soie basilaire à bords rabattus. Silex bleu, opaque, patine assez forte. Quelques retouches à la pointe, du côté du plan d'éclatement (pl. I, nº 11).

Pointe très allongée, en lame à trois pans, pédonculée. Silex noir, translucide, pâte très homogène, patine nulle (pl. I, nº 15).

Ebauche de pointe à soie dont le pédoncule, fort bien marqué, reste à dégager. Silex noir, translucide, pâte très homogène, pas de patine (pl. I, nº 16).

Ces quatre pointes sont du type de La Font-Robert (Corrèze) et du Trou Magrite (Belgique).

Trois cent soixante tronçons de lames, éclats de débitage et déchets de taille. Silex gris bleu et gris brun de toutes les qualités. Un tiers à peine de pièces patinées.

Objets en os et en bois de renne :

Poinçon fait d'une esquille d'os polie à la pointe (pl. I, n° 14). Poinçon en bois de Renne, à tige ronde un peu arquée (pl. I, n° 12). Tige ronde, en bois de Renne, brisée aux deux bouts. C'est peutêtre la partie médiane d'une pointe de sagaie (pl. I, n° 13)?

OBJETS DIVERS:

Valves de pétoncle (*Pectunculus obovatus*, du Rupélien inférieur) présentant toutes, à la charnière, un trou de suspension (pl. I, n° 8 et 9).

A noter ici que MM. Lohest et De Puydt ont rencontré un pétoncle (le seul qu'ils aient trouvé) dans le deuxième niveau; mais comme nous en avons récolté six dans le niveau supérieur et pas un seul dans le deuxième niveau, on peut considérer ces coquilles comme appartenant au niveau supérieur.

Deux fragments de plaques de grès (Psammite statoïde, Famennien?), dont l'un est légèrement teinté en rouge d'un côté.

RESTES DE REPAS:

Quelques os médullaires brisés longitudinalement.

DEUXIÈME NIVEAU OSSIFÈRE.

Après avoir laissé en place un témoin assez important de la couche jaune, nous avons commencé l'exploration minutieuse du deuxième niveau qui, ici, reposait directement sur le plancher rocheux (coupe I).

Ce niveau, dont l'épaisseur variait beaucoup en raison de l'inégalité de la base rocheuse (de o 20 à o 70), présentait un caractère tout différent de celui du niveau supérieur.

Il était formé de limon rouge blocailleux contenant des foyers en place avec charbon de bois et restes de repas humains (fig. 3).

La coloration rouge caractéristique de ce dépôt est due à la poussière et aux nombreux fragments d'oligiste dont nous avons constaté l'existence. Le charbon de bois, plus abondant qu'au premier niveau, semble avoir contribué également à lui donner une teinte plus foncée.

Faune:

Elephas primigenius.
Rhinoceros tichorhinus.
Bos primigenius.
Equus caballus.
Ursus spelæus,
Hyena spelæa.
Canis vulpes.
Felis lynx.

Industrie:

SILEX TAILLÉS:

Un mauvais nucléus sur lequel adhérent des fragments de lamelles d'ivoire soudés par de la stalagmite. Le tout est coloré en rouge (pl. III, n° 12).

Soixante-douze lames et tronçons de lames simples, mesurant de 0^m078 à 0^m045 de longueur (pl. III, n^{os} 2, 3, 5 et 6).

Trente-huit petites lamelles non retouchées, mesurant de 0^m028 à 0^m042 de longueur (pl. III, n^{os} 1 et 7).

Quatre lames à retouches latérales (pl. III, nº 4).

Trois grattoirs sur bout de lames plates. Silex noir, translucide, pâte très homogène, pas de patine (pl. III, nº 13 et pl. IV, nº 1).

Un grattoir double sur lame courte et épaisse. Silex noir, translucide sur les bords, pâte très homogène, pas de patine (pl. IV, n° 2).

Un grattoir sur bout de lame, tête très épaisse. Silex gris, translucide sur les bords, pâte homogène, patine nulle (pl. III, nº 10).

Deux grattoirs sur bout de lames, têtes très épaisses. Silex noir translucide sur les bords, pâte homogène, faible patine bleuâtre (pl. III, n° 14).

Seize grattoirs massifs, pyramidaux, nucléiformes (¹) carénés, etc., du type de Tarté, de Cro-Magnon, de la Coumba-del-Bouïtou, etc. Silex gris ou noir, pâte homogène, patine presque nulle (pl. IV, nºs 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 15).

Une sorte de burin sur angle de lame cassée. Silex noir, translucide sur les bords, pâte très homogène, légère patine bleuâtre (pl. III, nº 11).

Un grattoir double avec perçoir (?) sur un des bords latéraux. Silex gris, faible patine (pl III, nº 9).

Un éclat appointé Silex noir, translucide, pâte homogène, patine presque nulle (pl. IV, n° 13).

Un éclat appointé. Silex gris, faible patine (pl. lV, nº 14).

Une sorte de disque plat, dont nous ignorons la destination. Silex gris assez fortement patiné (pl. III, nº 15).

La moitié (partie inférieure) d'une pointe pédonculée. Silex gris opaque, pâte homogène, patine assez forte (pl. III, nº 8).

Deux petits blocs à arêtes vives, plus ou moins sphériques. Ces petits blocs taillés à angles vifs sont considérés par quelques préhistoriens comme étant des « pierres de jet ». Silex gris (pl. III, n° 16).

Neuf éclats diversement retouchés. Silex gris et noir.

Un petit percuteur ovoïde, en silex noir à pâte très homogène (pl. III, n° 17).

Deux racloirs doubles dits « pointes moustériennes ». Silex noir,

⁽¹⁾ C'est-à-dire à retouche lamellaire, par opposition à la retouche par écailles.

translucide sur les bords, pâte homogène, peu patinés (pl. IV, n° 16 et 17).

Cent soixante-dix éclats de débitage et déchets de taille.

Objets en os, en bois de Renne et en ivoire.

Un poinçon fait d'une esquille d'os appointée (pl. V, nº 8).

Trois fragments de poinçons faits d'esquilles d'os appointées (pl. V, nºs 1, 2 et 6).

Neuf fragments de poinçons (?) en os à tige ronde (pl. V, nºs 7 et 13).

La partie inférieure d'un « bâton de commandement » en bois de Renne (pl. V, n° 9).

Cinquante-cinq bâtonnets et baguettes d'ivoire à section ronde (pl. V, n^{os} 3, 4, 5 et 10).

Vingt et une perles et pendeloques en ivoire (pl. V, nos 15 à 23). Ces éléments de parure étaient fabriqués sur place, car on les rencontre à tous les états, depuis le bâtonnet de matière première jusqu'à l'anneau, la perle et la pendeloque entièrement terminés.

Nous reproduisons (fig. 4) quelques pièces intéressantes à cet égard, trouvées à l'intérieur de la grotte.

- I. A et B. Bâtonnets plats en ivoire.
- C. Bâtonnet plat, en ivoire, fortement entaillé de chaque côté. C'est là, sans doute, la première étape de la fabrication des anneaux-perles.
 - D. Anneau-perle ébauché.
 - E. Anneau-perle terminé.
- II. A. Bâtonnet d'ivoire probablement destiné a être débité en perles.
- B. Deux perles tenant encore ensemble, découpées hors d'un bâtonnet d'ivoire.
 - C. Perle dont il ne reste plus qu'à effectuer la perforation.
- III. A. Bâtonnet d'ivoire préparé en vue de la fabrication des pendeloques.
 - B. Morceau de bâtonnet coupé à dimension.
 - C. Ébauche de pendeloque.
 - D. Pendeloque presque terminée, mais non encore perforée.
 - E. Pendeloque complètement achevée.

OBJETS DIVERS.

Une canine de lynx percée à la racine pour être suspendue (pl. V, n° 14).

Un petit os percé d'un trou de suspension (pl. V, nº 24).

Fragment d'une belle pointe en grès lustré bruxellien. Taille unifaciale (pl. IV, n° 3).

Deux éclats allongés en grès lustré à grain fin.

Une petite lamelle et trois éclats retouchés de phtanite noir, mat, cambrien, d'Ottignies.

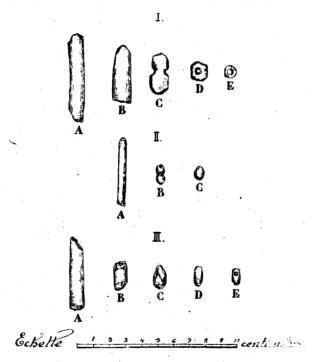


Fig. 4. - Travail de l'ivoire.

Six plaquettes d'oligiste oolithique provenant très probablement des environs de Namur.

Huit fragments de calcaire entièrement recouverts de poudre d'oligiste.

Une boule en grès coblencien.

Trois pierres plates en grès coblencien.

TOME XXX.

Cinq petits fragments d'une poterie très primitive, fort mal cuite et, par conséquent, très friable. Leur épaisseur est de 0¹⁰008. Ils sont rouges à l'extérieur et noirs à l'intérieur. Ils étaient éparpillés dans toute la couche. Celle-ci ne présentait aucune trace de remaniement, pas plus que la couche jaune qui la recouvrait.

Quatre fragments semblables ont été trouvés en 1886, également dans le deuxième niveau, par le sieur Amand Orban, fouilleur de MM. De Puydt et Lohest (1).

RESTES DE REPAS:

Os fendus appartenant presque tous au Cheval.

TROISIÈME NIVEAU OSSIFÈRE.

Au point B (coupe I), sous 1^m25 de sol remanié et o^m75 de terrain en place appartenant au deuxième niveau, nous avons atteint le troisième niveau ossifère, constitué de limon brun blocailleux mėlangé de charbon de bois.

Faune:

Elephas primigenius.
Rhinoceros tichorhinus.
Bos primigenius.
Equus caballus.
Rangifer tarandus.
Hyena spelæa.

Industrie:

SILEX ET PHTANITE:

Vingt-sept lames et lamelles simples, en silex gris et noir, généralement peu patinées (pl. VI, nº 4, 5 et 6).

Un petit perçoir (?). Silex brun rougeâtre fortement patiné. Taille unifaciale (pl. VI, n° 1).

Un petit grattoir en silex gris, type caréné, faible patine (pl. VI, nº 2).

Un grattoir caréné. Silex gris, sans patine (pl. VI, nº 9).

⁽¹⁾ L'homme contemporain du Mammouth à Spy, etc., p. 23 du tirage à part.

Un petit grattoir très arqué, à retouches lamellaires. Silex noir translucide, pâte très homogène, pas de patine (pl. VI, nº 13).

Six racloirs doubles dits « pointes moustériennes » en silex et en phtanite noir (pl. VI, nos 3, 7, 8, 10, 14 et 15).

Une petite pièce amygdaloïde. Silex gris, patine brune épaisse (pl. VI, nº 12).

Dix neuf éclats en silex gris et noir, tous fortement retouchés.

Une pierre de jet (?). Silex noir peu patiné.

Trois éclats de phtanite noir plus ou moins retouches.

Trois cent quatre-vingt-quatorze éclats de débitage et déchets de taille.

Os:

Fragment d'un poinçon.

DIVERS:

Restes de repas humains (os fendus).

Os rongé par la Hyène.

Os brûlés accidentellement dans les foyers.

NOS FOUILLES EN 1909.

Nous avons exploré cette fois la partie Est de la terrasse, ainsi que la galerie de droite (fig. 2 et 5).

Fouilles de la terrasse.

Celles-ci ont amené la découverte, a une profondeur de 1 mètre à 1^m50, du premier niveau ossifère (couche jaune) dont l'épaisseur variait entre 0^m30 et 1^m40.

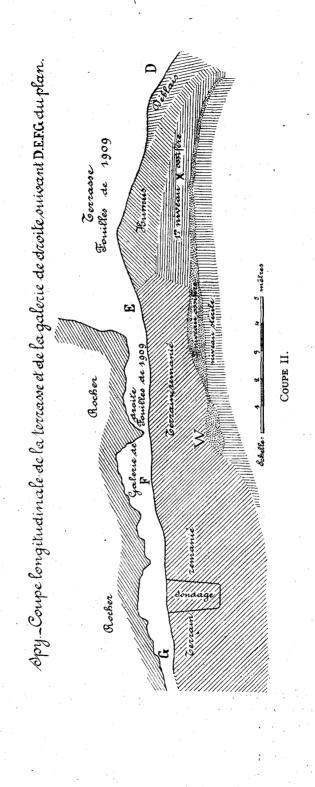
Il reposait directement sur le niveau inférieur (troisième niveau ossifère), représenté par une mince couche noirâtre de 0^m15 à 0^m20 (coupe II).

PREMIER NIVEAU OSSIFÈRE.

Les ossements d'animaux et les produits de l'industrie humaine n'y étaient pas très abondants.

Faune:

Elephas primigenius. Rhinoceros tichorhinus.



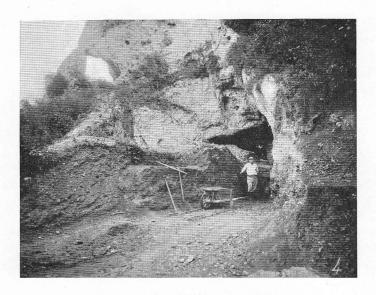


Fig. 5. — Fouilles de 1909. Partie Est de la terrasse.

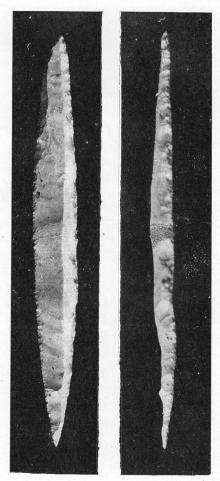


Fig. 6. — Fouilles de 1909. — Partie Est de la terrasse. Premier niveau ossifère. Lame à tranchant abattu taillée en pointe effilée aux deux bouts.

Equus caballus. Ursus spelœus. Hyena spelœa. Rangifer tarandus.

Industrie:

SILEX TAILLÉS:

Quatre nucléus, silex gris et noir, patine épaisse bleue ou blanche (pl. II, n° 11).

Quatre-vingt-quatorze lames et fragments de lames simples. La plus grande mesure o^m094 de longueur, tandis que la plus petite n'a que o^m027. Silex gris ou noir sans patine ou patiné en bleu ou en blanc. La patine blanche toujours très épaisse (pl. II, n° 1 et 10).

Dix lames retouchées sur les bords latéraux. Toutes ces pièces sont revêtues d'une épaisse patine blanche ou bleue.

Un grattoir sur bout de grande lame large et plate. Silex noir translucide. Patine nulle (pl. 11, n° 9).

Une lame épaisse taillée en pointe aux deux bouts et très retouchée sur un des bords. Patine bleuâtre assez forte (pl. II, n° 7).

Une petite lame à tranchant abattu du type de la Gravette. Forte patine blanche (pl. II, n° 5).

Une véritable « pièce de maîtrise » consistant en une magnifique lame à tranchant abattu taillée en pointe effilée aux deux bouts. On remarque aussi, tout le long du tranchant maintenu, des retouches d'une finesse extrême. Longueur : omili. Forte patine blanche (pl. II, n° 4 et fig. 6).

Il a fallu vraiment toute l'attention et l'habileté consommée de notre excellent chef fouilleur Collard, pour extraire, sans le briser, ce superbe exemplaire du tuf très dur dans lequel il se trouvait engagé. Une croix indique sur la coupe l'endroit exact où cette pièce remarquable a été trouvée (voir coupe II).

Deux fragments de pointes finement taillées sur une face (pl. II, nº 3).

Une tres jolie petite pointe de flèche parfaitement définie. Taille unifaciale. Forte patine blanche (pl. II, n° 2).

Deux pierres de jet (?).

Onze éclats diversement retouchés. Tous sont très fortement patinés en bleu ou en blanc.

Quarante-trois éclats de débitage.

DIVERS.

Un petit nucléus en phtanite noir (pl. II, nº 12).

Une belle lame en phtanite noir dont la pointe est cassée. Longueur: omo88 (pl. II, n° 6).

Une petite lame et un grand éclat retouché. Même roche.

Une pointe en bois de cervidé à section cylindrique et à base fourchue (pl. II, nº 8).

Un morceau d'oligiste oolithique.

Deux gros cailloux roulés en grès siliceux altéré, ayant fait office de percuteurs ou de broyeurs.

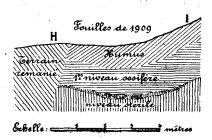
Des restes de repas humains (os médullaires brisés longitudinalement).

TROISIÈME NIVEAU OSSIFÈRE.

Ce niveau, très nettement délimité, s'étendait sous toute la longueur de la terrasse et sous une partie de la galerie de droite (coupe II).

Il contenait un nombre considérable de silex avec débris de charbon de bois, menus fragments d'os brûlés et restes de repas humains (dents et ossements d'Elephas primigenius, de Rhinoceros tichorhinus, d'Equus caballus, de Bos primigenius, de Cervus elaphus, d'Ursus spelœus et de Hyena spelœa).

Spy-Coupe transversale de la terrasse suvant H-I duplan



COUPE III.

A part quatre instruments, sortes de racloirs doubles dits « pointes moustériennes », les silex recueillis par milliers n'étaient que des éclats de débitage non utilisés. La se trouvait donc l'atelier de taille des habitants du troisième niveau.

La coupe transversale de la terrasse suivant H-I (coupe III) nous

montre que l'atelier était limité très vraisemblablement à la partie droite de celle-ci et qu'il occupait une cuvette peu profonde. Au centre de cette cuvette, les silex étaient plus nombreux et la couche archéologique plus épaisse. Vers I, elle s'amincissait graduellement pour disparaître à environ deux mètres de son centre. Vers H, à l'approche du sol remanié, la couche n'existait plus guère et les silex devenaient très rares.

Fouilles de la galerie de droite.

Nous y avons retrouvé, sous environ 2 mètres de sol remanié par des fouilles antérieures, le niveau inférieur en place (troisième niveau ossifère) très développé. Il présentait la, en effet, une épaisseur moyenne de plus de o^{m5}o.

Débris osseux et silex y étaient excessivement abondants.

Comme le montre la coupe longitudinale de la terrasse et de la galerie de droite (coupe II), le troisième niveau ossifère acquérait une plus forte épaisseur à mesure que l'on approchait de la galerie.

Les silex portant des traces d'utilisation apparaissaient et augmentaient graduellement en nombre, de même que les ossements d'animaux (restes de repas humains).

En W, les ossements étaient très abondants et les instruments en silex presque aussi nombreux que les éclats de taille. C'était la le lieu d'habitat. En dessous, le sol était stérile.

Au delà du point W, vers l'intérieur de la caverne, le troisième niveau ossifère se perdait dans la masse des terrains remaniés.

Deux sondages pratiqués plus avant vers l'intérieur de la galerie n'ont montré que du sol bouleversé. Ajoutons qu'en ces points éloignés de l'entrée, la caverne devient obscure et humide et conséquemment peu habitable.

TROISIÈME NIVEAU OSSIFÈRE.

Faune:

Elephas primigenius.
Rhinoceros tichorhinus.
Ursus spelœus.
Bos primigenius.
Equus caballus.
Cervus elaphus.
Hyena spelæa.
Canis lupus.

Industrie.

SILEX TAILLÉS:

Trente-neuf lames toutes plus ou moins retouchées sur les bords latéraux. Silex gris ou noir. Fortes patines bleues ou blanches (pl. VII, no ret 4).

Une grande pointe pédonculée. Forte patine blanche. Taille unifaciale (pl. VII, nº 3).

Sept pierres de jet (?).

Six instruments amygdaloïdes dont un d'assez grande dimension. Silex gris ou noir. Patine épaisse (pl. VII, nºº 5, 6 et 7).

Cinq racloirs doubles dits « pointes moustériennes ». Silex gris. Patine épaisse (pl. VII, nºº 8 et 10).

Quarante-cinq éclats diversement retouchés.

Un nombre considérable d'éclats de taille.

DIVERS:

Sept éclats de phtanite cambrien d'Ottignies, tous plus ou moins retouchés.

Un grand éclat, sorte de racloir, en quartzite à grain fin, landenien supérieur de Wommersom.

Deux éclats et une lame en grès lustré bruxellien.

Un éclat de calcaire crinoïdique silicifié (calcaire carbonifère) dont le gîte est inconnu.

Une grande plaque d'oligiste oolithique.

Sept gros cailloux roulés en grès coblencien apportés dans la grotte pour servir de percuteurs ou de broyeurs.

Un poinçon (?) fait d'un stylet de Cheval (pl. VII, n° 2).

Une plaquette d'os dont les bords semblent avoir été taillés en biseau (pl. VII, nº 9).

Restes de repas humains (os fendus).

Os rongés par la Hyène.

Les fouilles de Spy peuvent être considérées maintenant comme terminées, au moins en ce qui concerne les parties non remaniées du sol de cette grotte.

A part les quelques gros cailloux roulés y apportés pour servir de percuteurs ou de broyeurs, nul autre galet de rivière n'a été trouvé dans nos fouilles à aucun niveau.

La caverne aurait donc été, depuis la première occupation, continuellement habitable, les crues de l'Orneau n'en ayant jamais chassé l'occupant.

Les matériaux de remplissage proviennent des éboulis dus à la désagrégation des parois et de la voûte de la grotte, comme aussi des infiltrations du plateau ayant amené, par les fissures et les cheminées, les sables et les limons argileux.

Elephas primigenius, Rhinoceros tichorhinus et Rangifer tarandus ont été rencontrés à chacun des trois niveaux.

Le Mammouth et le Rhinocéros étaient surtout abondants au troisième niveau. Le Renne était très rare au deuxième niveau et au niveau inférieur.

Equus caballus très abondant partout.

Hyena spelæa et Ursus spelæus abondants seulement au troisième niveau.

L'industrie lithique du premier niveau (couche jaune) est représentée par des nucléus et des lames très abondants, par des grattoirs sur bout de lames, par des lames taillées en pointe, par des pointes pédonculées semblables à celles du Trou Magrite et de la Font-Robert, par des lames a tranchant abattu du type de la Gravette et par des burins.

On remarque au deuxième niveau (couche rouge) des lames de toutes les dimensions encore très abondantes, des grattoirs sur bout de lames, des perçoirs, de nombreux grattoirs carénés du type de Tarté, de Cro-Magnon et de la Coumba-del-Bouïtou, etc., et quelques racloirs simples ou doubles dits « pointes moustériennes ».

Au troisième niveau, il y a beaucoup moins de lames, mais des éclats de taille par milliers, des éclats retouchés, des racloirs simples ou doubles dits « pointes moustériennes » et des instruments amygdaloïdes généralement de très petite dimension.

Le silex dont sont faits bon nombre des instruments recueillis à ce niveau, provient d'un gisement « éolithique » situé en face de la grotte, au lieu dit *Fond-des-Cuves*.

Le réemploi des éolithes, en tant que matière première s'entend, est presque nul aux niveaux moyen et supérieur, où l'on ne rencontre plus guère que des silex de provenance éloignée.

Au début donc, l'homme de Spy utilisait beaucoup les silex

médiocres qui se trouvaient pour ainsi dire à portée de sa main. Il a pu ensuite se procurer des matières premières de meilleure qualité et notamment le beau silex noir translucide.

Présolutréen, Aurignacien ou Niveau de Montaigle, sont les termes adoptés récemment en France et en Belgique pour désigner une époque intermédiaire entre le Moustérien et le Solutréen. C'est la première phase de l'âge du Renne.

M. Rutot, qui a assisté à nos fouilles de 1906 en compagnie de nos confrères Jacques, Tiberghien et van den Broeck, estime que la terrasse de Spy a montré trois niveaux superposés représentant, d'une manière tout à fait précise, les trois niveaux de l'Aurignacien.

Au bas se rencontrait une couche à éclats de débitage très nombreux, dont les pièces utilisées, d'apparence générale moustérienne, représentent le niveau d'Hastière ou Aurignacien inférieur.

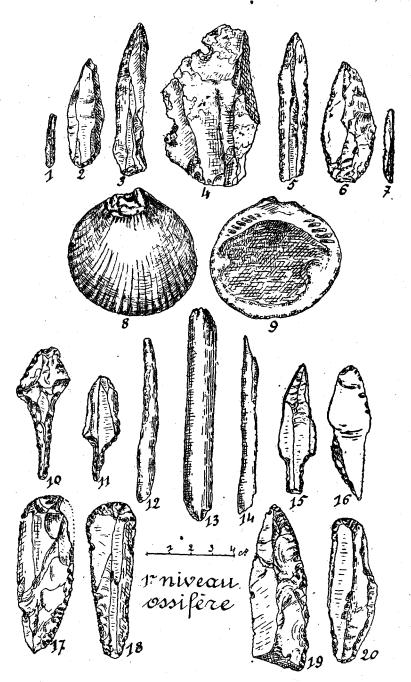
Au-dessus de ce niveau inférieur venait un niveau moyen très riche et parfaitement caractérisé, où, avec des formes moustériennes en décadence, apparaissent les pièces les plus typiques du niveau de Montaigle ou Aurignacien moyen.

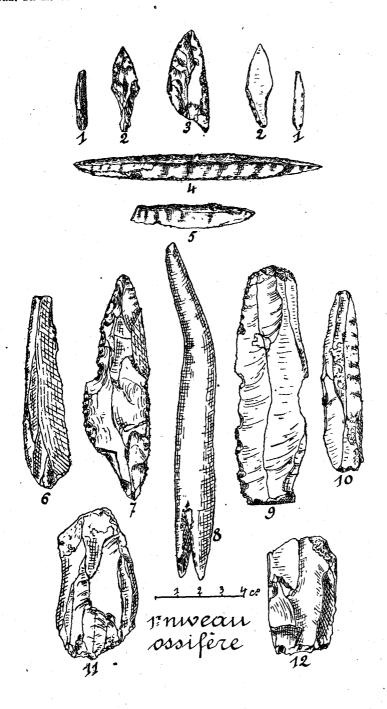
Enfin, au-dessus du niveau moyen, se voyait une couche peu caillouteuse, renfermant tout l'outillage caractéristique du Trou Magrite ou Aurignacien supérieur. (1).

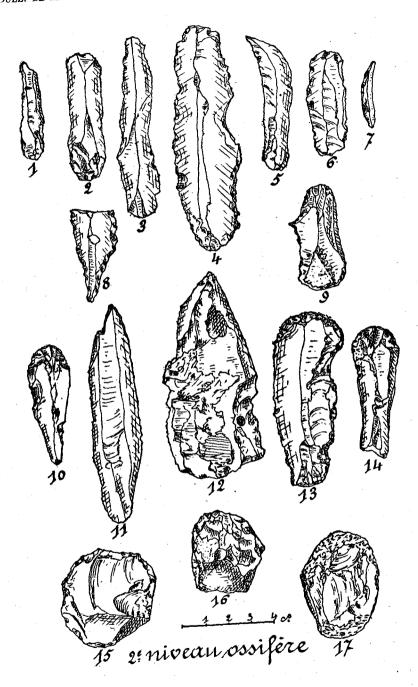
Il nous est particulièrement agréable, en terminant ce travail, de pouvoir adresser à nouveau à M. le marquis de Beauffort, propriétaire de la grotte de Spy, l'expression de notre vive reconnaissance pour l'autorisation de fouilles qu'il nous a si gracieusement accordée.

Nous remercions aussi M. E. Mathieu, capitaine commandant du génie, professeur de géologie à l'École militaire, d'avoir bien voulu se charger de l'étude des roches autres que le silex, que nous avons trouvées dans nos fouilles.

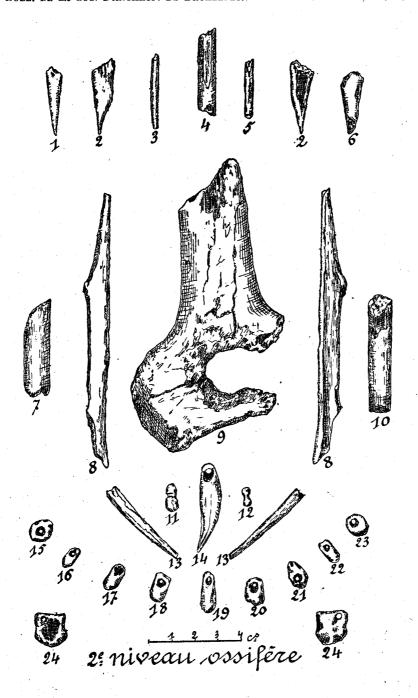
⁽¹⁾ Le Présolutréen ou Aurignacien en Belgique. (Congr. préhist. de France, 3° session, Autun, 1907)

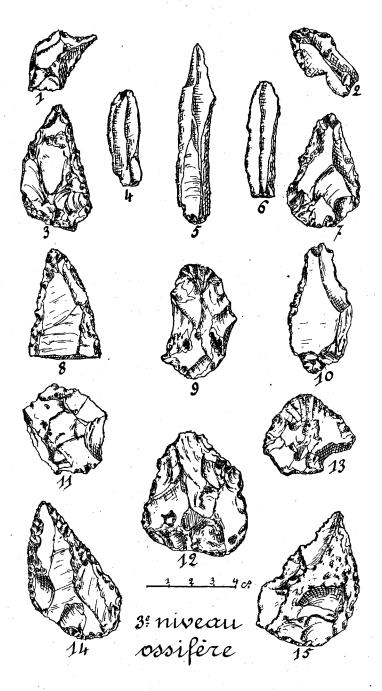


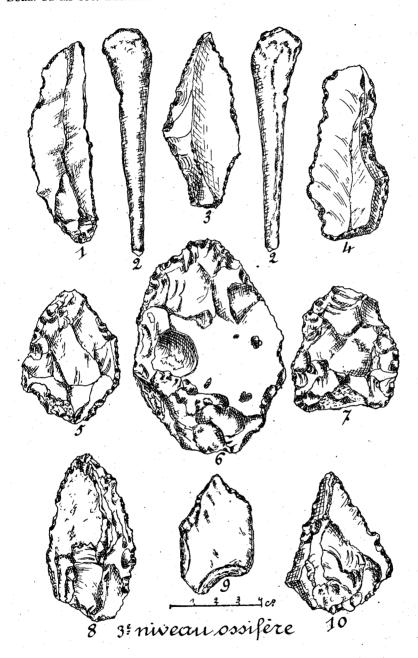












RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.

Résumé.

A. Recettes.

1º Encaisse au 1º janvier 1910 fr. 2º Subside de la Province pour 1909	300 oo 300 oo
Total. fr.	2,606 19
B. Dépenses.	
1º Impression du Bulletin, des convocations	
et circulaires fr.	1,521 31
2º Planches	403 97
3º Frais de trésorerie	9 0 7 5
Total fr.	2,016 03
C. Balance.	
Recettes fr.	2,606 19
Dépenses	
Encaisse au 1er janvier 1911 fr.	590 16